



Consumer and  
Corporate Affairs Canada  
Legal Metrology

Consommation  
et Corporations Canada  
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

AM-4619

19 1991

**NOTICE OF APPROVAL**

Issued by statutory authority of the Minister  
of Consumer and Corporate Affairs Canada  
for (category of device):

Electronic Weight Indicator

**APPLICANT / REQUÉRANT:**

Aurora-Weigh-Tronix  
P.O. Box 545  
Aurora, Ontario  
L4G 3L6

**MODEL(S) / MODÈLE(S):**

WI-160

**NOTE:** This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

**AVIS D'APPROBATION**

Émis en vertu du pouvoir statutaire du  
Ministre de Consommation et Corporations  
Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur pondéral à affichage numérique

**MANUFACTURER / FABRICANT:**

Weigh-Tronix (N.C.I.)  
2320 Airport Blvd.  
Santa Rosa, CA  
95402

**RATING / CLASSEMENT:**

Up to 10000 divisions available for display  
by 1, 2 or 5 with a programmable decimal

Un maximum de 10000 divisions sont  
disponibles pour l'affichage du poids par  
multiplicateurs de 1, 2 ou 5, la position du  
point décimal étant programmable.

**REMARQUE:** Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

**SUMMARY DESCRIPTION:**

The approved device is an electronic digital weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weight platform, forms a weighing system.

The WI-160 display is a two colour LCD with five and one half 7 segment digits providing numeric and limited alpha numeric indications. The display also provides annunciators for unit of measurement (lb/kg), centre of zero and net (tare).

Five membrane type control keys, serving as annunciators as well as function activators are found on the face of the display housing:

«TEST» illuminates briefly when pressed and initiates the display test.

«ZERO» illuminates briefly when pressed and establishes zero reference.

«PRINT» illuminates briefly when pressed and initiates the manual transmission of serial data.

«TARE» illuminates briefly when pressed and stores the displayed weight as a tare value.

«kg/lb» selects unit of measure to be displayed.

The display housing is constructed of Lexan polycarbonate and stainless steel.

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

Il s'agit d'un indicateur pondéral à affichage numérique qui, lorsqu'il est relié à une plate-forme de pesage approuvée et compatible, constitue un ensemble de pesage.

Le dispositif d'affichage WI-160 est du type à cristaux liquides à deux couleurs, comprend cinq chiffres et demi à 7 segments et assure un affichage numérique et alphanumérique limité. Il comporte également des voyants associés aux fonctions suivantes: unité de mesure (lb/kg), centre du zéro et poids net (tare).

Les cinq touches de service de type à membrane suivantes, servant de voyants et de touches de fonctions, sont montées sur le devant du boîtier du dispositif d'affichage:

«TEST» Touche qui s'allume brièvement lorsqu'elle est enfoncée et amorce l'essai de vérification du dispositif d'affichage;

«ZERO» Touche qui s'allume brièvement lorsqu'elle est enfoncée et établit la référence du zéro;

«PRINT» Touche qui s'allume brièvement lorsqu'elle est enfoncée et déclenche la transmission manuelle de données sérielles;

«TARE» Touche qui s'allume brièvement lorsqu'elle est enfoncée et mémorise le poids affiché comme une valeur de tare;

«kg/lb» Touche qui permet de choisir l'unité de mesure à afficher.

Le boîtier du dispositif d'affichage est constitué de polycarbonate Lexan et d'acier inoxydable.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

Span and zero adjustments are located in the electronics enclosure and may be sealed externally with a wire and lead seal. However, the design is such that it is exempt from providing ready access to the other components or adjustments as per the requirements of SGM 3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



W.R. Virtue

Chief,  
Legal Metrology Laboratories

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

Les dispositifs de réglage du zéro et de la portée sont installés dans le boîtier des circuits électroniques et peuvent être plombés de l'extérieur à l'aide d'un fil métallique et d'un plomb. Les dispositifs de plombage ne sont toutefois pas tenus de permettre un accès facile aux autres composants et dispositifs de réglage conformément à la directive ministérielle SGM3/10.

APPROBATION:

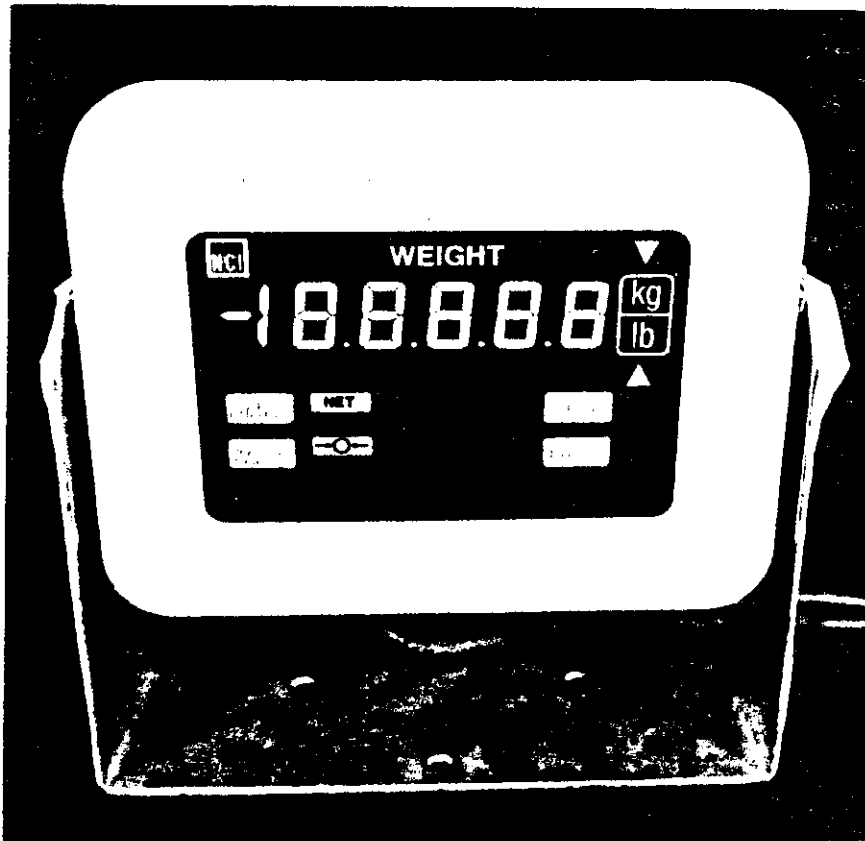
La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

FEB 19 1991

Date

Chef,  
Laboratoires de la Métrologie légale



MODEL WI-160